

à affranchir

Promo Sciences
7, impasse Roqueplan
13002 Marseille

22^e Rencontres **DROIT &
CONSTRUCTION**
de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence



www.greca.fr

22^e Rencontres

DROIT & CONSTRUCTION

de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

vendredi 24 octobre 2014
Aix-en-Provence

Renseignements et inscriptions :

PROMO SCIENCES

Organisation de Colloques
7, impasse Roqueplan
13002 Marseille

Contact : Viviane Bernadac
Tél. : 04 91 91 24 89
Fax : 04 91 91 76 83
E-mail : bernadac@promosciences.com
Web : <http://www.promosciences.com>

Création & Réalisation **ORSI** Imprimerie

Organisées par :

GRECA

C/O Robert Giraud
15, rue de Verdun - 13005 Marseille
Site web : www.greca.fr



Ordre des Avocats

À la Cour d'Aix-en-Provence
5, rue Riffle Rafle - 13100 Aix-en-Provence



GROUPEMENT DES EXPERTS
PRES LA COUR D'APPEL
D'AIX-EN-PROVENCE

MEMBRE DE
L'UCECAAP
ET DU CNCEJ



22^e Rencontres DROIT & CONSTRUCTION

de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

auront lieu le : **vendredi 24 octobre 2014**
de 9h à 18h00.

Au Centre des Congrès d'Aix,
Amphithéâtre CEZANNE
14 Boulevard Carnot,
13100 AIX-EN-PROVENCE.

Parking Carnot
à proximité immédiate.

Le déjeuner
aura lieu : au Mas d'Entremont (transport en cars).



En partenariat avec l'EDA SUD-EST

L'EDA SUD-EST valide 8 heures de formation,
au titre de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971,
pour cette journée.

Pas de prise en charge FIFPL à titre individuel,
mais crédit d'impôt (8h x 9,53 Euros = 76,24 Euros).

Pour l'Ordre des Avocats :

Michel FAURE,
Avocat honoraire.

Pour le Greca :

Robert GIRAUD,
Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
Agrégé par la Cour de Cassation.

Parrainé par la Première Présidence
de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Présidé par
Madame Annie Dabosville

Présidente de la 3^e Chambre A
de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

P R O G R A M M E

le matin (accueil à partir de 8h 15)

**L'évolution de la jurisprudence relative
à l'application de l'article 1792 du Code civil.**

Monsieur Cyrille CHARBONNEAU,
Docteur en droit, chargé d'enseignement aux Universités
de Paris I-Panthéon-Sorbonne et de Paris V,
consultant-expert en droit de la construction.

**Les différents délais relatifs à l'assurance
Dommages-ouvrage et les difficultés consécutives.**

Monsieur Pascal DESSUET,
Chargé d'enseignement à l'Université de Paris-Est Créteil,
Pdt de la commission assurance de l'AMRAE,
responsable des assurances pour les affaires immobilières
de la Société Générale.

Les conditions d'efficacité du rapport d'expertise.

Madame Natalie FRICERO, Professeure à l'Université de Nice,
directrice de l'Institut d'Études Judiciaires.
Avec les observations de Monsieur Jean-Jacques DEGRYSE,
Avocat au Barreau de Toulon.

l'après-midi (à partir de 14h 30)

**Commentaires sur la jurisprudence
de l'année écoulée.**

Maître Jean-Rémy DRUJON d'ASTROS,
Avocat à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

**Les bétons dits "spéciaux" :
caractéristiques et applications.**

Monsieur François TEPLY,
Directeur technique de la société FREYSSINET-FRANCE.

A nous retourner à l'adresse indiquée au verso avant le 4 octobre 2014
ou par internet : <http://www.promosciences.com/greca14>

- Madame Monsieur
- Fonction
- Société
- Adresse
- Mobile
- E-mail
- Participera aux Rencontres "Droit & Construction" de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
vendredi 24 octobre 2014 Le matin l'après-midi
- Participera au déjeuner au Restaurant "Le Mas d'Entremont."**
Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 160 € à l'ordre du GRECA, au titre
des frais de participation.
- Ne participera pas au déjeuner. Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 120 €
à l'ordre du GRECA, au titre des frais de participation.
- Ne pourra pas participer.

COUPON-REPONSE

22^e Rencontres

"DROIT &
CONSTRUCTION"

de la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence.

Pour éviter les retards dus aux
transmissions par courrier, nous
vous recommandons vivement
de vous inscrire directement sur
le site web suivant :
<http://www.promosciences.com/greca14>